

ARRÊT
DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

Qui ſupprime un Mémoire à conſulter pour les ſieurs Gerard, Rougelin *&* *conſorts, Marchands Épingliers, Merciers &* *Tabletiers, contre le ſieur Chevalier* Duboys, *Commandant de la Garde de Paris; comme auſſi la conſultation étant enſuite, le tout imprimé.*

Du 25 Septembre 1779.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'État.

VU par le Roi, étant en ſon Conſeil, le Mémoire à conſulter pour les ſieurs Gerard, Rougelin & conſorts, Marchands Épingliers, Merciers & Tabletiers, au nombre de trente-deux, contre le ſieur Chevalier Duboys, Commandant de la Garde de Paris; ledit Mémoire imprimé, terminé par une Conſultation auſſi imprimée chez la veuve Balard, ſignée Prevoſt de Saint-Lucien, Avocat, & Deſchamps,

Procureur. Et Sa Majeſté étant informée que leſdits Mémoire & Conſultation n'auroient été précédés d'aucune aſſignation ni procédure qui puſſent en autoriſer l'impreſſion, Elle auroit jugé néceſſaire de réprimer une licence, non-ſeulement contraire aux règlemens de la Librairie & Imprimerie, mais encore injurieuſe envers le Commandant de la Garde, chargé par état & par devoir du maintien des ordonnances de Police. A quoi voulant pourvoir: Ouï le rapport; LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne, que leſdits Mémoire & Conſultation ſeront & demeureront ſupprimés. Fait Sa Majeſté très-expreſſes inhibitions & défenſes à tous Auteurs, Imprimeurs, Libraires, Colporteurs & autres, de quelqu'état & condition qu'ils ſoient, d'imprimer, vendre, débiter & diſtribuer leſdits Mémoire & Conſultation, à peine de punition: Ordonne que les exemplaires qui en ont été répandus ſeront rapportés au greffe du Conſeil pour être pareillement ſupprimés. Enjoint Sa Majeſté aux ſieurs Prevoſt de Saint-Lucien & Deſchamps, d'être à l'avenir plus circonſpects: Ordonne que le préſent arrêt ſera imprimé & affiché par-tout où beſoin ſera. FAIT au Conſeil d'État du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le vingt-cinq ſeptembre mil ſept cent ſoixante-dix-neuf. *Signé* AMELOT.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1779.